



Bulletin Officiel

N° 5778 Mardi 22 Janvier 2019

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

AL KARAMA HOLDING	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	3

COMMUNIQUE DE PRESSE

UBCI	4
------	---

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

HANNIBAL LEASE « HL 2018-2 »	5-9
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING « CIL 2018-1 »	10-14

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2018 SUBORDONNE	15-21
--	-------

AUGMENTATION DE CAPITAL

TUNISIE LEASING ET FACTORING	22-25
------------------------------	-------

EMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

MODERN LEASING	26-29
LLOYD TUNISIEN	30-32
AMI ASSURANCES	33-34
CHO COMPAGNIE	35-37

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES SALIM	38-39
ENNAKL	40
EURO CYCLES	41
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS BTE	42-43
WIFAK INTERNATIONAL BANK	44-45
ATTIJARI LEASING	46-47
SIMPAR	48
SOTEMAIL	49
HEXABYTE	50
BIAT	51-54
ADWYA	55
STAR	56-57
SOTUMAG	58
STB	59-62
GIF FILTRE	63-64
CARTHAGE CEMENT	65
ONE TECH HOLDING	66
CITY CARS	67

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ATL	68
-----	----

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

ATL	69
-----	----

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « EMPRUNT STB 2018-1 »	70
--	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

	71-72
--	-------

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

COMMUNIQUE DU CMF

Suite à la publication par AL KARAMA HOLDING du communiqué de presse relatif à la cession de 50.52% des actions détenues dans Carthage Cement, la cotation du titre Carthage Cement reprendra le jeudi 17 janvier 2019.

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 janvier 2019.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
 - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
 - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.
- La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :
- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
 - elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'UBCI informe que lors de son Conseil d'Administration tenu le 18 Janvier 2019, BNP PARIBAS a porté à la connaissance du Conseil avoir ouvert une réflexion stratégique sur sa participation au capital de l'UBCI

BNP PARIBAS indique que cette démarche vise à explorer les alternatives et les partenariats possibles permettant à l'UBCI de mieux mettre en œuvre son potentiel de développement dans les années qui viennent au bénéfice de ses actionnaires, de ses clients et des équipes de la Banque et que, dans ce cadre, un processus non exclusif est engagé avec de tels partenaires

L'UBCI procédera à l'information du marché des suites éventuelles du processus ainsi engagé

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2019. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «HL 2018-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **30/04/2018** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent cinquante Millions de Dinars (150 000 000 DT) sur 2018 et 2019 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **29/11/2018** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « HL 2018-02 » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- | | |
|----------------------------|---|
| a. Montant de l'emprunt | : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par obligation ; |
| c. Forme de l'obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription; |
| e. Durée et Taux d'intérêt | : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : fixe 11,15% brut l'an et/ou variable (TMM+3,50%) brut l'an au choix du souscripteur ;
Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : 11,50% brut l'an; |
| f. Amortissement | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1 ^{ère} année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire « HL 2018-2 » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2018-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/12/2018** et clôturées au plus tard le **25/02/2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

- Suite -

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27/03/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/12/2018** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, pour la période 2018/2019, qui s'élèvent à 350 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2019 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2018-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/02/2019**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **25/02/2019**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de

- Suite -

✓ paiement des intérêts majorée de **350** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **février** de l'année N-1 au mois de **janvier** de l'année N.

✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,15%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/02/2024** pour la catégorie A et le **25/02/2026** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paieement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 février** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/02/2020**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/02/2020** pour la catégorie A et le **25/02/2022** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11,15%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** l'an pour la catégorie B

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois novembre 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 4,692%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10.0275%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,50%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les deux Catégories A.
- ✓ **7 ans** dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «HL 2018-02» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,628** années pour la catégorie A et **4,003** années pour la catégorie C.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 14 novembre 2018, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit :

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB** » (tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28/11/2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2018-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2018-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2018-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois seraient octroyés à taux fixe. Et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la société reprise un risque de taux du fait que les emplois seraient octroyés à taux indexé sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2018-2 » visée par le CMF en date du 11/12/2018 sous le numéro 18-1013 et du document de référence «HL 2018» enregistré par le CMF en date du 11/12/2018 sous le n°18-008.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la société Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis , ainsi qu'auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA, sis à Greer Center- Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn

les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site au plus tard le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Janvier 2019.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire

« CIL 2018-1 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **26 avril 2018** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2018, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **9 octobre 2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de cinq (5) Millions de Dinars susceptible d'être porté à quinze (15) Millions de Dinars et a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2018/1 » comme suit :

- Montant : **5 Millions** de Dinars susceptible d'être porté à **15 Millions** de Dinars ;
- Durée : **5 ans** ;
- Taux : **10,6%** et/ou **TMM+2,5%** brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Renseignements relatifs à l'opération :

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2018-1 »

Montant : 5 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 15 000 000 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2018-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Suite -

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Un taux fixe de 10,6% brut par an et/ou variable TMM+2,5%, ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois d'octobre 2017 au mois de septembre 2018) majorée de 2,5%.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,6% l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : 2,5% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2018-1 » seront émises sur une durée de 5 ans:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,643 Années.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

- Suite -

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17 janvier 2019**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **17 janvier 2019**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17 janvier 2024**.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17 Janvier 2020**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13 novembre 2018** et clôturées au plus tard le **17 janvier 2019**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (**15.000.000 DT**) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **150 000** obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à **15.000.000** dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17 janvier 2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11 février 2019**, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13 novembre 2018** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

- Suite -

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2018-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **12 Juillet 2018**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **23 Octobre 2018**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **CIL 2018-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt «**CIL 2018-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 18-1011 en date du 29 Octobre 2018, du document de référence « CIL 2018 » enregistré par le CMF sous le n° 18-006 en date du 09 Octobre 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Janvier 2019.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité de la Compagnie Internationale de leasing « CIL » relatifs au quatrième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième et au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement, après le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Emprunt Obligataire Subordonné « TL 2018 Subordonné »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **01/06/2017** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **27/03/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **TL 2018 Subordonné** » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars aux conditions suivantes :

- Montant : 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT ;
- Taux variable : TMM + 2,20% brut l'an au minimum et TMM + 3% brut l'an au maximum ;
- Taux fixe : 7,80% brut l'an au minimum et 9% brut l'an au maximum ;
- Durée : de 5 à 10 ans.

Toutefois, suite au décalage accusé dans la réalisation de l'émission et compte tenu de la situation du marché obligataire, le Conseil d'Administration tenu en date du **28/08/2018** a révisé les conditions de l'émission envisagée comme suit :

- Montant : 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT ;
- Taux variable : TMM + 2,20% brut l'an au minimum et TMM + 3% brut l'an au maximum ;
- Taux fixe : 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum ;
- Durée : de 5 à 10 ans.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et les durées à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 10,60% et/ou TMM+2,70% sur 5 ans.
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM+3,00% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « TL 2018 Subordonné » est d'un montant de **20 Millions de dinars susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars**, divisé en 200 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 300 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « TL 2018 Subordonné » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **29/10/2018** et clôturées au plus tard le **17/01/2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/01/2019**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/01/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/01/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **29/10/2018** aux guichets de **TUNISIE VALEURS** (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques

- Suite -

n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt** : «TL 2018 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/01/2019**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **17/01/2019** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées «TL 2018 Subordonné » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,70% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
 - Taux fixe : Taux annuel brut de 10,60% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Suite -

- Taux fixe : Taux annuel brut de 11,00% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/01/2024** pour la catégorie A et le **17/01/2026** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 janvier** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/01/2020**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/01/2020** et le premier remboursement en capital aura lieu le **17/01/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,60%** l'an pour la catégorie A et de **11,00%** l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

Catégorie A : La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2018 à titre indicatif, qui est égale à 6,189% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,889%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,70% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Catégorie B : La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2018 à titre indicatif, qui est égale à 6,189% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,189%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,00% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «**TL 2018 Subordonné**» sont émises selon deux catégories :

- Suite -

- ✓ une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,643 années** pour la catégorie A et **4,037 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11/10/2018 sous le n°18-007. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **13 décembre 2017**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB+ (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à **F2 (tun)**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB- (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 septembre 2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

- Suite -

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « TL 2018 subordonné » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE VALEURS**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « **TL 2018 subordonné** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné « TL 2018 subordonné » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- Suite -

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les banques et établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 11/10/2018 sous le numéro 18-1009, du document de référence « TLF 2018 » enregistré par le CMF en date du 11/10/2018 sous le n°18-007 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre et au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement, après le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre et au quatrième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2019.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« Tunisie Leasing et Factoring »

Société Anonyme au capital de 45 000 000 dinars

Siège Social : Centre Urbain Nord, Av.Hédi Karray- 1082 –Tunis Mahrajène

RC n° B 134091997

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa à la note d'opération relative à l'augmentation du capital de Tunisie Leasing et Factoring de 45 000 000 dinars à 51 750 000 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Tunisie Leasing et Factoring tenue le **09/10/2018** a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, d'un montant de **6 750 000 DT**, pour le porter ainsi de 45 000 000 à 51 750 000 DT et ce, par l'émission de **1 350 000 actions nouvelles** au prix de **15 DT** l'action, soit 5 DT de nominal et 10 DT de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité de **trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes** à libérer intégralement à la souscription. Elles porteront jouissance le **1er juillet 2018**.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements de crédit.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

Caractéristiques de l'opération

- Montant de l'augmentation de capital en numéraire : 6 750 000 DT
- Montant de l'opération : 20 250 000 DT
- Nombre d'actions : 1 350 000 actions à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 DT
- Prime d'émission : 10 DT
- Prix de souscription : 15 DT
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **quinze (15) dinars l'action**, soit la valeur nominale de l'action cinq (5) dinars, majorée d'une prime d'émission de dix (10) dinars. Le prix d'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

- Suite -

La souscription aux 1 350 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. TUNISIE LEASING ET FACTORING ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 1 350 000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison de trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes et ce, du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus*.

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Tunisie Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de cinq (5) dinars représentant le nominal de l'action majoré de dix (10) dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **07 001 000134000160646** ouvert auprès d'Amen Bank, Agence place Pasteur sise au 150, Avenue de la Liberté 1002 Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de la TUNISIE CLEARING.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **01/02/2019** à 18H à Tunisie Valeurs.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Tunisie Valeurs), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **01/02/2019** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par TUNISIE CLEARING, en sa qualité d'Intermédiaire Agrée Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 9 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les 1 350 000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du **01/07/2018**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

- Suite -

Marché des titres

Les actions TUNISIE LEASING ET FACTORING sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 9 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de TUNISIE LEASING ET FACTORING inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **21/12/2018** droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 350 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2018, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus**.

Il est à préciser qu'une séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN TN0002102028 durant la période de souscription préférentielle soit du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN TN0002102036 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par TUNISIE CLEARING.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une présente note d'opération visée par le CMF sous le n°18-1012 en date du **21 novembre 2018**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2018 » enregistré auprès du CMF en date du **11 octobre 2018** sous le n°18-007. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing et Factoring relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2019

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2018 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2019.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **01/02/2019** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
MODERN LEASING**

Société Anonyme au Capital de 35.000.000 de dinars divisé en 7.000 000 actions de 5 Dinars chacune

Siège Social: Immeuble Assurance SALIM, centre Urbain Nord,

Lot AFH BC5 1082 Cité Mahrajène - Tunis,

Registre de Commerce: B137061997

Objet social: Activité de leasing

«TP MODERN LEASING 2018 »

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du **17 avril 2018** l'émission de titres participatifs à hauteur de 30 millions de dinars sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de **MODERN LEASING** a décidé en date de **22 novembre 2018** d'émettre des titres participatifs pour l'année 2018/2019 d'un montant de **10 000 000** de dinars, divisé en **100 000** titres, susceptible d'être porté à **20 000 000** de dinars divisé en **200 000** titres de **100** dinars chacune sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux d'intérêt global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	10,6%	9,6%	1%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**1. Montant**

Le montant total de la présente émission est fixé à **10 000 000** de dinars, divisé en **100 000** titres participatifs d'une valeur nominale de **100** dinars susceptible d'être porté à **20 000 000** de dinars divisé en **200 000** titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **05 décembre 2018** et clôturés au plus tard le **05 mars 2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

- Suite -

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **05 mars 2019**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la MODERN LEASING à cette date.

1. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par MODERN LEASING dans le cadre de son activité générale.

2. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : «TP MODERN LEASING 2018 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en intérêts :

Chaque titre souscrit dans le cadre de la présente émission de titres participatifs portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque titre participatif entre la date effective de sa souscription et libération et la date limitée de clôture des souscriptions, soit le 05 mars 2019 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La 1ère date de distribution des intérêts est fixée au 15/01/2020 pour l'avance et au 15/07/2020 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

- Suite -

8- Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9- Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7ème année soit le 15 juillet 2026** à leurs valeurs nominales.

MODERN LEASING ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10- Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et fixée à **10,6%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de **9,6%** calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier** de chaque année sur l'exercice écoulé.

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable calculé sur la base de 1,5% du produit net de leasing de MODERN LEASING, dans la limite de **1%** du montant de la levée. Ce complément est payable le **15 juillet** de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

. La gestion du surplus par rapport au taux d'intérêt global prévu à 10,6% :

Le profit en surplus par rapport au Taux d'intérêt global fixé à 10,6%, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à **10,6%**. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, ML s'engage de compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSIION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

- Suite -

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de Modern Leasing dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VI. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, Modern Leasing élit en son siège sis au Immeuble Assurance SALIM, centre Urbain Nord, Lot AFH BC5 1082 Cité Mahrajène - Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE
LLOYD TUNISIEN**

Société Anonyme au Capital de 45 000 000 de dinars divisé en 9 000 000 actions de 5 Dinar chacune

Siège Social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble LLOYD – Les Berges du Lac -1053 Tunis-

Registre de Commerce : B1163651997

Matricule Fiscal : 2395/T/P/M/000

**Emission de titres participatifs
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du **10 Décembre 2018** l'émission de titres participatifs à hauteur de **17,5 MD** sur une période de sept ans en une émission sur l'exercice 2018. La souscription sera réservée à la Compagnie Financière d'Investissement -CFI- pour son montant global.

L'Assemblée Générale Ordinaire a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter et fixer les conditions et les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du **10 Décembre 2018** d'émettre des titres participatifs dans la limite de **17 500 000 dinars** qui sera réservée à la souscription de la Compagnie Financière d'Investissement -CFI- pour une période de **sept (7) ans** à compter de la date de souscription selon les conditions suivantes :

- Durée : 7 ans ;
- Taux d'intérêt :

Taux fixe : 8% annuel payable semestriellement

Taux variable : 1,2% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant :

Le montant total de la présente émission est fixé à **17 500 000 de dinars**, divisé en **175 000 titres participatifs** d'une valeur nominale de **100 dinars**.

2. Période de souscription:

La souscription à cette émission de titres participatifs pourra être réalisée durant un délai de **trente jours** commençant à courir à compter de la date de parution de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne. Ce délai pourra être clôturé par anticipation dès souscription de la totalité des titres.

- Suite -

3. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif de renforcer les fonds propres de la société et de permettre également le respect des ratios réglementaires (couverture des engagements techniques).

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.
2. **Nature des titres :** Titres de créance.
3. **Forme des titres participatifs :** les titres sont nominatifs.
4. **Cessibilité des titres participatifs :** Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, le souscripteur à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.
5. **Modalité de souscription :** en numéraire.
6. **Date de règlement :** Les titres seront payables en totalité à la souscription.
7. **Date de jouissance :** La date de jouissance est fixée à la date de clôture de souscription.
8. **Durée :** 7 ans ;
9. **Taux d'intérêt :**
 - **Taux fixe :** 8% annuel payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année ;
 - **Taux variable :** 1,2% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les 10 jours qui suivent l'assemblée générale ayant approuvé les comptes.
10. **Remboursement:** Les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de 7^{ème} anniversaire de la date de clôture des souscriptions. La société ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.
11. **Etablissements domiciliaires :** l'établissement et la délivrance des attestations de propriété et le service financier des titres participatifs de la société seront assurés durant toute la durée de vie des titres par la société.

- Suite -

1. **Modalités et délai de délivrance des titres:** le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par la société.
2. **Mode de placement :** Il s'agit d'un placement privé au profit de la **Compagnie Financière d'Investissement (CFI)**. L'émission de titres participatifs sera donc réservée à la CFI.
3. **Marché des titres :** Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché des titres tunisien ou étranger.
4. **Garantie :** les titres participatifs ne sont assortis d'aucune garantie.
5. **Juridiction compétente :** Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la société élit domicile à son siège à Tunis.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs
sans recours à l'appel public à l'épargne

Société Assurances Multirisques Ittihad
AMI ASSURANCES S.A

*Société Anonyme au capital de 23 135 980 dinars divisé en 23 135 980 actions
de nominal 1 dinar*

Siège social : CITE LES PINS, LES BERGES DU LAC II, 1053, TUNIS - TUNISIE

Registre de Commerce : B138682003

Matricule Fiscale : 845686 P/P/M/000

Emission de titres participatifs
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du **14/12/2018** l'émission de titres participatifs à hauteur de **35.000.000 dinars** sur une période de **sept (7) ans**.

La souscription sera réservée à la Banque Nationale Agricole -BNA- pour son montant global.

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé les conditions et les modalités de l'émission de ces titres participatifs comme suit :

- ❖ **Durée : 7 ans ;**
- ❖ **Taux d'intérêt :**
- **Taux fixe : 8 %** calculée sur la valeur nominale;
- **Taux variable :**
 - **0,15%** des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie.
 - **3%** des primes de bancassurance distribuées par La Banque Nationale Agricole. Par primes il est entendu les primes émises nettes d'annulations et de ristournes excluant les primes d'épargne vie.

2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ **Montant**

Le montant total de la présente émission est fixé à **35 000 000 DT**, divisé en **35 000 000 titres participatifs** d'une valeur nominale de **1 Dinar** chacun.

➤ **Période de souscription et de versement**

La souscription à cette émission de titres participatifs pourra être réalisée durant un délai de **trente (30) jours** commençant à courir à compter de la date de parution de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne. Ce délai pourra être clôturé par anticipation dès souscription de la totalité des titres participatifs émis.

- Suite -

➤ But de l'émission

L'émission des présents titres participatifs a pour objectif d'améliorer la conformité de la société avec les exigences réglementaires de solvabilité et de couverture des provisions techniques, ainsi de doter l'entreprise de moyens lui permettant de mener à bien son nouveau plan stratégique.

1. Caractéristiques des titres émis

➤ **La Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

➤ **Nature des titres** : Titres de créance.

➤ **Forme des titres participatifs** : Les Titres sont nominatifs.

➤ **Cessibilité des titres participatifs** : Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, le souscripteur à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

➤ **Modalité de souscription** : en numéraire.

➤ **Date de règlement** : Les titres seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Date de jouissance** : La date de jouissance est fixée à la date de clôture de souscription.

➤ **Durée** : 7 ans.

➤ **Taux d'intérêt** :

- **Taux fixe** : 8 % annuel calculée sur la valeur nominale payable le 31 décembre de chaque année;
- **Taux variable** :
 - 0,15% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie.
 - 3% des primes de bancassurance distribuées par La Banque Nationale Agricole. Par primes il est entendu les primes émises nettes d'annulations et de ristournes excluant les primes d'épargne vie.

L'intérêt variable est payable dans les 15 jours qui suivent l'assemblée générale ayant approuvé les comptes.

➤ **Remboursement** : Les titres participatifs émis seront remboursés à la fin du 7^{ème} anniversaire de la date de clôture des souscriptions. La société ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

➤ **Etablissements domiciliaires** : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et le service financier des titres participatifs de la société seront assurés durant toute la durée de vie des titres participatifs par la société.

➤ **Modalités et délai de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par la société.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé au profit de la Banque Nationale Agricole (BNA).
 ➤ **Marché des titres** : Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché des titres tunisien ou étranger.

L'émission des présents titres participatifs sera réservée à la BNA.

➤ **Garantie** : Les titres participatifs ne sont assortis d'aucune garantie.

➤ **Juridiction Compétente** : Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la société élit domicile à son siège à Tunis.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

Société « CHO Company »

Société Anonyme au capital social de 36.900.000 de dinars divisé en 369.000 actions
de nominal 100 dinars chacune entièrement libérées

Siège social : Route de Mahdia KM 10 – 3054, Sakiet Eddair, Sfax-

Registre de Commerce : B2522752006 ;

Matricule fiscal: 000 M A 635822/K

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

« CHO Company 2018 »

Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

Les actionnaires de la société CHO Company réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 18/10/2018 et représentant la majorité des trois quarts présents ont décidé, en application de l'article 368 du Code des sociétés commerciales d'émettre des titres participatifs d'une valeur de cent (100) Dinars par titre participatif pour un montant équivalent en dinars tunisiens à vingt-deux millions (22.000.000) de Dollars au profit exclusif du fond d'investissement étranger non résident Gulf Credit Lending Limited selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Partie fixe		Partie variable		Remboursement des titres
	Taux	Périodicité	Taux	Périodicité	
7 ans	4% par an du montant du financement	trimestrielle	10% de l'EBITDA	trimestrielle	7 ans in fine

Il y a lieu de signaler qu'en date du 31/08/2018, la BCT a donné son accord pour la conclusion par la CHO Company avec le Fond d'investissement étranger non résident «Gulf Credit Lending Limited» détenu par « GC Credit Opportunities GP II Limited », d'une convention d'émission et de souscription des titres participatifs en question.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à un montant équivalent en dinars tunisiens à vingt-deux millions (22.000.000) de Dollars correspondant à un nombre de titres participatifs d'une valeur nominale de cent dinars tunisien (100 DT) chacun.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus durant un délai de un (1) mois commençant à courir à compter de la date de parution de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Il est précisé que ce délai d'un (1) mois pourra être clôturé par anticipation dès la souscription de la totalité des titres participatifs.

- Suite -

3- But de l'émission

L'émission des titres participatifs est destinée au refinancement de la dette financière de la société et le financement de l'exploitation des terres agricoles et des dépenses et coûts encourus par le souscripteur.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

2. Dénomination des titres participatifs : « CHO Company2018 »

3. Nature des titres : Titres de créance.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance:

A la date de clôture des souscriptions.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités et délais de délivrance des titres:

Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres participatifs souscrits délivrée par CHO Company.

8. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis seront remboursés au septième anniversaire de la date de clôture de souscription.

Toutefois, il y a une possibilité de rachat anticipé par les actionnaires fondateurs, pour l'équivalent du montant en USD, d'une partie ou de la totalité des titres participatifs.

9. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- la durée totale est égale 7 ans ;
- la durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

10. Tenue de registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par CHO Company.

III. REMUNERATION

La rémunération des titres participatifs comprend une partie fixe et une partie variable calculées comme suit :

1. **Une partie fixe** : correspondant à quatre pour cent (4%) par an du montant du financement, ou, en cas de remboursement partiel, du reliquat du financement restant dû le jour du paiement. La Partie Fixe est payable en USD trimestriellement à terme échu ;
2. **Une partie variable** : correspondant à dix pour cent (10%) de l'EBITDA converti en Dollars, généré par le Groupe au cours du trimestre précédent le paiement. La Partie Variable est payable en USD à terme échu dans un délai de 60 jours commençant à courir le 1^{er} jour de chaque date trimestrielle.

- Suite -

La Partie Variable est calculée par référence au taux de change Dollar Dinar ayant cours le jour du paiement.

Par ailleurs, il est prévu :

- des frais de première approche : 1,5% flat du montant du financement ;
- des frais de supervision de 20 000 USD par an ;
- des intérêts de retard de 6% l'an ;
- une rémunération exceptionnelle (redevable en cas de non paiement de la partie variable) :
 - ✓ une partie fixe correspondant à 8,5% du financement ; et
 - ✓ un paiement trimestriel de 250 000 USD, payable à la même date que la partie fixe.
- le transfert aux échéances contractuelles, du principal, des intérêts et de toutes autres charges applicables au montant en principal inscrit dans la convention d'émission et de souscription de titres participatifs, peut s'effectuer librement conformément à la circulaire de la BCT n°93-16 du 7/10/1993 telle que modifiée par les textes subséquents.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, le souscripteur à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

Les titres participatifs sont assortis d'une garantie personnelle des actionnaires fondateurs et d'un nantissement de leurs actions.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de CHO Company dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DES TITRES PARTICIPATIFS

En vertu du Procès-verbal de la réunion de l'AGO du 18 octobre 2018, il a été décidé de nommer la société « Gulf Crédit Lending Limited » en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 ans laquelle prendrait fin à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice arrêté au 31/12/2020.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, CHO Company élit en son siège sis à Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble *ASSURANCES SALIM*

Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

	4ème Trimestre 2018	4ème Trimestre 2017	Au 31/12/2018 (P)	Au 31/12/2017(*)
1 - PRIMES EMISES				
VIE	7 263 310	9 157 538	40 481 870	39 488 287
IARD	1 117 995	1 230 048	9 928 023	7 768 739
AUTO	5 507 347	4 702 500	22 786 167	20 840 503
ENGINEERING	651 883	489 971	2 849 924	3 110 025
TRANSPORT	894 935	922 773	3 028 664	2 609 690
MALADIE	6 377 009	3 838 845	22 491 297	16 385 042
Non VIE	14 549 170	11 184 137	61 084 074	50 713 999
Total	21 812 479	20 341 675	101 565 945	90 202 286
2 - PRIMES CEDEES				
VIE	6 558 364	6 870 886	30 062 709	28 214 003
IARD	4 557 058	5 448 073	18 507 391	18 929 382
AUTO	1 020 369	484 372	7 025 641	4 900 362
ENGINEERING	285 997	341 547	1 034 734	774 091
ENGINEERING	585 962	276 968	2 573 505	2 675 005
TRANSPORT	108 977	319 926	921 439	935 163
3 - COMMISSIONS	3 759 672	4 266 437	15 439 535	12 777 759
4 - CHARGES DE SINISTRES				
VIE	6 104 909	8 903 590	15 993 282	17 565 070
IARD	679 579	479 969	2 676 870	2 203 616
AUTO	3 652 819	3 411 799	16 545 807	15 463 691
ENGINEERING	215 470	268 056	608 057	623 786
TRANSPORT	65 481	345 476	395 703	471 372
MALADIE	5 163 433	4 191 663	17 807 077	15 405 738
Non VIE	9 776 782	8 696 962	38 033 513	34 168 203
Total	15 881 691	17 600 553	54 026 796	51 733 273
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS				
dont Revenus financiers	5 428 045	1 886 340	13 061 064	9 013 765
	5 133 732	1 689 102	11 943 343	7 766 860

(*) Chiffres Audités

(P) Chiffres provisoires

- Suite -

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les charges de sinistres déclarées en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2017 sont audités, alors que les indicateurs relatifs à l'exercice 2018 sont provisoires.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

II. FAITS SAILLANTS

Sur l'ensemble de l'année 2018, Assurances SALIM maintient le cap de la croissance et confirme sa capacité à poursuivre sa politique de développement compétitif et rentable.

Au 31.12.2018, le chiffre d'affaires global de SALIM s'est établi à 101,5MD contre 90,2MD en décembre 2017, soit une croissance de 13% et une réalisation supérieure aux objectifs escomptés.

Les primes cédées ont enregistré une évolution de 7% liée essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires.

De sa part, la charge de sinistre a totalisé 54MD contre 51,7MD en décembre 2017 soit une évolution de 4%.

Les produits des placements ont affiché une progression de 45% par rapport à la même période de l'année 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ENNAKL AUTOMOBILES

Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018 :

(En DT)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (4ème trimestre 2018)

La société ENNAKL automobiles, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4ème trimestre 2018 :

Désignation	4ème Trimestre 2018	4ème Trimestre 2017	Au 31/12/2018 (**)	Au 31/12/2017 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	107 795 343	114 270 781	358 114 718	381 932 879
Coût d'achat des marchandises vendues	95 954 922	100 962 271	306 045 427	330 296 157
Charges financières	782 829	212 459	2 247 196	212 518
Produits financiers	-	289 974	9 138 867	9 865 885
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	10 846 501	27 542 466
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	151	163
Nombre d'agences officielles	-	-	25	25
Masse salariale	3 911 637	3 438 515	15 844 743	14 344 977
Effectif fin de période			340	359

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 31/12/2018 a atteint 358MD contre un chiffre d'affaires de 381MD au 31/12/2017, soit une régression de 6.24%. Cette baisse est justifiée essentiellement par l'abaissement du quota d'importation des voitures entre 2017 et 2018.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 10,8MD au 31/12/2018 contre un montant de 27,5MD au 31/12/2017 enregistrant ainsi une régression de 60.62% justifiée essentiellement par les investissements en cours de réalisation par l'entreprise et la baisse du volume d'activité.
- Le marché automobile de véhicules neufs a enregistré 51 376 immatriculations à fin décembre 2018 soit une baisse de 19,3% par rapport à l'année 2017. La société Ennakl Automobiles a réalisé d'excellentes performances au terme de ce dernier trimestre en retrouvant sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec 6 310 immatriculations soit une part de marché de 12,3% (hors montage local).

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable audité**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non audité**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM SOUSSE

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

	LIBELLE	UNITES	Performances du 4 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/12		Variation		2017
			2018	2017	2018	2017	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	Milliers de Dinars	12 895	14 243	67 398	83 786	-16 388	-19%	83 786
	Chiffre d'affaire Export	Milliers de Dinars	12 895	14 243	67 398	83 786	-16 388	-19%	83 786
							En nombres		
2	VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	54 591	66 417	301 673	420 005	-118 332	-28%	420 005
							En valeur		
3	INVESTISSEMENT	Milliers de Dinars	439	2 234	2 766	3 765	-999	-27%	3 765
	Investissement corporels et incorporels	Milliers de Dinars	439	2 234	2 766	3 765	-999	-27%	3 765
	Investissement financiers	Milliers de Dinars					En valeur		
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars	0	0	17 224	15 308	1 916	13%	15 308
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars			1 449	2 434	-985	-40%	2 434
	Échéances à court terme	Milliers de Dinars			976	1 067	-91	-9%	1 067
	Crédit de Gestion (Financement Import)	Milliers de Dinars			14 799	11 807	2 992	25%	11 807

*Les chiffres arrêtés au 31/12/2017 ont été retraités.

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.
Ces informations restent provisoires.

Commentaires :

* La société EURO-CYCLES a réalisé au 31 Décembre 2018 un chiffre d'affaire de 67 398 MDT, soit une baisse de 19% par rapport au 31/12/2017.

* La production au 31 Décembre 2018 a diminué de 28% par rapport à la même période de 2017.

* Les investissements au 31 Décembre 2018 ont été de l'ordre de 2 766 038 DT, Ces investissements correspondent essentiellement à la modernisation de la ligne de peinture, de traitement de surface et de montage nécessaire pour le développement et la fabrication des vélos électriques.

* Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES se sont élevés à 17 224 MDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 13% par rapport au 31/12/2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

Indicateurs d'activité 4ème trimestre 2018	4ème trimestre 2018	4ème trimestre 2017	au 31/12/2018**	au 31/12/2017*	VARIATION DECEMBRE 2018/2017	
					Montant	%
Produits d'exploitation bancaire	32 452	22 624	99 480	79 508	19 972	25,1%
Intérêts (1)	21 743	16 208	69 625	54 789	14 836	27,1%
Commissions en produits (2)	5 103	3 647	16 865	14 586	2 279	15,6%
Gains nets sur opérations de change	1 461	954	4 823	3 489	1 334	38,2%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	4 145	1 815	8 167	6 644	1 523	22,9%
Charges d'exploitation bancaire	18 037	7 776	54 948	35 137	19 811	56,4%
Intérêts encourus	17 125	8 427	53 325	34 732	18 593	53,5%
Commissions encourues	912	-651	1 623	405	1 218	300,7%
Produit Net Bancaire	14 415	14 848	44 532	44 371	161	0,4%
Autres Produits d'exploitation	4	-13	14	0	14	0
Charges opératoires :	11 271	10 093	31 789	30 324	1 465	4,8%
Frais de personnel	8 195	6 169	24 543	22 350	2 193	9,8%
Charges générales	3 076	3 924	7 246	7 974	-728	-9,1%
Structure du portefeuille (a)			118 828	114 712	4 116	3,6%
Portefeuille titre commercial			64 411	55 043	9 368	17,0%
Portefeuille titre d'investissement			54 417	59 669	-5 252	-8,8%
Encours nets de crédits			733 953	722 072	11 881	1,6%
Encours des dépôts			641 270	537 520	103 750	19,3%
Dépôts à vue			226 888	187 623	39 265	20,9%
Dépôts d'épargne			94 013	64 464	29 549	45,8%
Dépôts à terme			279 295	197 584	81 711	41,4%
Autres produits financiers			41 074	87 849	-46 775	-53,2%
Emprunts et ressources spéciales			92 033	120 242	-28 209	-23,5%
Encours lignes de crédits			4 335	4 631	-296	-6,4%
Frais financiers sur lignes de crédits			39	10	29	290,0%
Encours emprunts obligataires			79 472	103 750	-24 278	-23,4%
Frais financiers sur emprunts obligataires			4 471	5 335	-864	-16,2%
AUTRES EMPRUNTS			3 716	6 516	-2 800	-43,0%
Capitaux propres			130 157	130 027	130	0,1%

* Données corrigées

** Données provisoires

(a) : Données retraitées en 2017 pour les besoins de comparabilité.

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

NB : IL EST À PRÉCISER QUE CES INDICATEURS TIENNENT COMPTE DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS PREVUE PAR LE DECRET GOUVERNEMENTAL N°2017-268 DU 1ER FEVRIER 2017

- Suite -

I. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

- Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

I. PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DE L'ANNEE 2018

L'activité de la BTE a été marquée au cours de l'année 2018 par une augmentation de 25,1% des produits d'exploitation bancaire par rapport à l'année 2017, du fait de la hausse principalement des intérêts (14,8 Md soit +27,1%) et des commissions (+2,3 Md soit +15,6%).

Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 56,4 % au cours de la l'année 2018.

Le Produit net bancaire a enregistré à fin décembre 2018 une stabilité et s'élève à 44,532 Md à fin Décembre 2018 contre 44,371 Md à fin 2017.

Le portefeuille titres s'est élevé à 118,828 Md durant l'année 2018 enregistrant une évolution de 3,6% par rapport à 2017. Notons à ce niveau l'accroissement du portefeuille titres commercial de 17% soit 9,368 Md.

L'encours des crédits a enregistré durant l'année 2018 une hausse de 1,6% (+11,881 Md) résultant essentiellement de la hausse des crédits aux particuliers de 10,8% (27,883 Md), de l'encours des crédits CT aux entreprises ainsi que l'encours Leasing, combinée à la baisse de 14,3% des crédits MLT aux entreprises (-27,386 Md).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré, de leur côté, au terme de l'année 2018 une évolution de 19,3% (+103,750 Md) par rapport à l'année 2017 résultant essentiellement de l'augmentation des dépôts à terme de 81,711 Md (+41,4%) et des dépôts d'épargne (+45,8% soit 29,549 Md) .

Notons à ce niveau, la hausse des certificats de dépôts de 40,0 Md à fin décembre 2017 à 69,0 Md à fin décembre 2018. Les dépôts à vue ont connu une augmentation de 39,265 Md (+20,9%).

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

WIFAK INTERNATIONAL BANK

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

FAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

En Milliers de Dinars

	<u>du 01/10/18 au 31/12/18</u>	<u>du 01/10/17 au 31/12/17</u>	<u>Au 31/12/2018</u>	<u>Au 31/12/2017*</u>	<u>Variatio n</u>	<u>%</u>
1- Produits d'exploitation bancaires	14 496	8 762	41 559	24 248	17 311	71,4%
Marges et revenus assimilés	9 291	6 093	29 084	20 928	8 156	39,0%
Commissions en produits	2 795	1 477	5 798	2 128	3 670	172,5%
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	2 189	265	6 100	265	5 835	2201,9%
Revenus du portefeuille d'investissement	221	927	577	927	-350	-37,8%
2- Charges d'exploitation bancaires	6 624	2 807	16 590	8 060	8 530	105,8%
charges encours et assimilées	5 858	2 235	15 472	7 411	8 061	108,8%
Commissions encourues	766	572	1 118	644	474	73,6%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	5	-5	-100,0%
3-Produit net bancaire	7 872	5 955	24 969	16 188	8 781	54,2%
4- Charges opératoires:	6 347	6 717	25 498	17 312	8 186	47,3%
Frais de personnel	4 478	3 344	13 990	9 719	4 271	43,9%
Charges générales d'exploitation	840	1 344	5 105	3 336	1 769	53,0%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 029	2 029	6 403	4 257	2 146	50,4%
6- Structure du Portefeuille			18 139	18 254	-115	-0,6%
Portefeuille- titres commercial			184	136	48	35,3%
Portefeuille- titres d'investissement			17 955	18 118	-163	-0,9%
7- Encours des financements à la clientèle **			406 863	254 167	152 696	60,1%
8- Encours des dépôts dont :			287 514	106 818	180 696	169,2%
Dépôt à vue			98 896	63 009	35 887	57,0%
Epargne			53 869	22 130	31 739	143,4%
Compte Istithmar			116 465	15 800	100 665	637,1%
9- Emprunt et Ressources Spéciales			64 585	76 784	-12 199	-15,9%
10- Capitaux propres ***			169 604	170 045	-441	-0,3%

*Chiffres certifiés au 31/12/2017,

**L'encours des financements à la clientèle ne tient pas compte de la dotation aux provisions au 31/12/2018,

***Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2018.

- Suite -

I. ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Méthodes comptables appliquées :

1) Règles de prise en compte des produits et charges :

Les produits et charges sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2) Provisions sur créances de la clientèle :

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de provision et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

3) Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

4) Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend principalement les titres de placement.

5) Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

I. LES FAITS SAILLANTS AU 31/12/2018 :

Les réalisations de Wifak International Bank relatives au quatrième trimestre de 2018 sont présentées ci-après :

- L'encours des Financements à la clientèle ont évolué de 60,1%.
- L'encours des dépôts et avoirs de la clientèle ont augmenté de 169,2%.
- Le Produit Net Bancaire a augmenté de 54,2% par rapport au 31 décembre 2017. Cet accroissement est dû principalement à l'effet conjugué de l'augmentation des produits d'exploitation bancaire de 71,4%, et des charges d'exploitation bancaire de 105,8%.
- Les charges opératoires ont enregistré une augmentation de 47,3% par rapport au 31 décembre 2017. Cet accroissement est principalement dû au sursaut des frais de personnel par 43,9% suite au recrutement des experts métiers.

Le quatrième trimestre de l'exercice 2018 a été marqué également par :

- La confirmation de la notation de la Banque de **AA+** avec perspective stable par l'agence de notation de Fitch Ratings.
- Le renforcement du réseau des agences de la Banque par l'ouverture d'une nouvelle agence située à Kebili pour atteindre un nombre total de 27 agences.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

La Société ATIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

		(Mt en Milliers de dinars)					
4 ème trimestre 2018		QATRIEME TRIMESTRE			Cumul au 31 DECEMBRE		
		2018*	2017**	Var en %	2018*	2017**	Var en %
Approbations							
Répartition des approbations / secteurs & par types	Total	91 580	112 121	-18%	347 828	369 001	-5,7%
2-1 Agriculture	Mobilier	11 081	14 856	-25%	40 744	29 328	39%
	Immobilier	0	0		172	0	
2-2 Industrie	Mobilier	14 079	15 313	-8%	45 083	41 922	8%
	Immobilier	690	1 544	-55%	1 819	1 544	
2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	8 554	13 976	-39%	37 582	59 753	-37%
	Immobilier	0	1 084	-100%	1 335	1 616	-17%
2-4 Tourisme	Mobilier	2 104	1 494	41%	6 624	4 826	37%
	Immobilier	0	0		926	545	70%
2-5 Services et commerce	Mobilier	50 153	59 513	-16%	198 729	219 472	-9%
	Immobilier	4 919	4 341	13%	14 814	9 995	48%
Mises en force							
Répartition des mises en force / secteurs & par types	Total	74 071	87 660	-16%	263 070	279 859	-6%
4-1 Agriculture	Mobilier	8 484	11 431	-26%	33 252	22 611	47%
	Immobilier	0	0		172	0	
4-2 Industrie	Mobilier	9 523	17 589	-46%	32 293	36 669	-12%
	Immobilier	400	0		2 100	0	
4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	6 012	9 501	-37%	28 938	40 431	-28%
	Immobilier	101	488		1 056	1 038	2%
4-4 Tourisme	Mobilier	1 588	952	67%	7 399	3 454	114%
	Immobilier	378	76		589	76	675%
4-5 Services et commerce	Mobilier	42 973	44 745	-4%	145 524	167 830	-13%
	Immobilier	4 612	2 878	60%	11 747	7 750	52%
Total des engagements en cours					573 513	557 815	3%
Total des engagements classés					52 075	52 608	-1%
Trésorerie Nette					6 772	4 605	47%
Structure des Ressources					471 792	430 988	9%
Emprunts obligataires					32%	37%	-15%
Emprunts bancaires					57%	58%	-3%
Emprunts étrangers					9%	4%	125%
Certificat de dépôt					3%	2%	50%
Capitaux propres ***					46 529	43 479	7%
Revenus bruts de Leasing & Factoring		75 948	72 115	5%	284 552	266 290	7%
Revenus nets de leasing		15 240	14 186	7%	56 457	51 860	9%
Produits nets de leasing		5 227	6 181	-15%	18 893	21 187	-11%
Total charges d'exploitat ^o hors provisions		2 401	2 111	14%	9 875	9 052	9%

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing ,de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

- Suite -

Les faits marquants

L'activité de la société s'est caractérisée essentiellement par :

- * Une légère baisse des approbations cumulées de 5,7% par rapport à la même période 2017
- * Une légère baisse des mises en force cumulées de 6% par rapport à la même période 2017
- * Les ressources d'emprunts ont augmenté de 9%
- * Une amélioration du taux des actifs classés de 3,7%, terminant à 9,08% fin déc 2018 vs 9,43% fin déc 2017;
- * Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 7 % compte non tenu du résultat de la période

Autres informations

- * Emission d'un emprunt obligataire 2019-1 de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 DT,
- * Renouvellement de la certification MSI 20 000 (Market Standard Indicator) par Maghreb Corporate, certification en relation avec la gestion financière de la société et de ses principaux agrégats financiers
- * Renouvellement de la norme ISO 9001 v 2015 du système de Management de la Qualité avec une extension de la certification aux deux agences Tamayouz (du centre urbain nord) et l'agence Rades

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

(Exprimés en Dinars)

LIBELLES	4T2018	4T2017	Cumul au 31-12-2018	EXERCICE 2017*
REVENUS	4 124 731	6 849 839	7 879 080	15 602 382
-VENTES	3 999 482	6 873 951	6 377 393	14 142 059
.Ventes de logements	3 665 656	5 313 510	5 835 567	12 035 468
.Ventes de magasins et bureaux	333 826	1 560 441	541 826	2 106 591
.Ventes de terrains bâtis				
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	70 730	-85 890	1 307 669	1 255 501
-AUTRES	54 518	61 778	194 018	204 822
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	-17 751	1 959 261	3 320 249	6 810 312
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-390 746	1 184 504	1 734 648	5 122 762
STOCKS EN COURS	1 356 003	-290 432	29 672 595	21 370 744
STOCKS DE PRODUITS FINIS	1 057 793	2 620 178	14 496 809	15 296 940
STOCKS DE TRAVAUX EN COURS	-3 857 217	-4 161 467	28 156 965	30 766 439
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	226 519	17 698	15 092 930	15 634 343
STRUCTURE DES PLACEMENTS		500 000		
-ACTIONS				
-AUTRES		500 000		
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CÉSSIONS DE LA PÉRIODE			353 304	
-PRISES DE PARTICIPATIONS				
-CÉSSIONS DE PARTICIPATIONS			353 304	
TOTAL DES CRÉANCES	2 483 900	2 318 996	3 165 683	2 766 731
AVANCES RECUES DES CLIENTS	68 184	-419 095	781 068	339 082
DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ÉTUDES	2 815 150	2 590 754	8 551 343	9 113 902
REVENUS PAR CATÉGORIE	70 131	-85 890	1 307 069	1 255 501
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS NON COTÉES	0	450	38 552	72 491
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES	0		1 120 784	1 107 454
-PLUS/VALEURS SUR CÉSSIONS DE TITRES NON COTÉS	0			
-PLUS/VALEURS SUR CÉSSIONS DE TITRES COTÉS	-600		73 193	0
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS	70 730	-86 340	74 540	75 456
REPRISES SUR PROVISIONS ANTÉRIEURES	-50 021	-32 676	7 356	79 340
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTÉS	1	-1 899	2 150	73 177
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTÉS	-50 022	-30 777	5 206	6 162
LES PROVISIONS	46 398	33 815	58 004	114 745
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILÉES				
-MOINS VALEURS SUR CÉSSIONS DE TITRES NON COTÉS				
-MOINS VALEURS SUR CÉSSIONS DE TITRES COTÉS				
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE TITRES NON COTÉS		-36		
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE TITRES COTÉS	46 398	33 851	58 004	114 745
PLACEMENTS À COURT TERME				
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	3 306 545	1 658 465	-107 906	1 289 141
TOTAL DES ACTIFS				89 912 673

* Les chiffres sont définitifs

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du Quatrième Trimestre 2018 :

- Le chiffre d'affaires au Quatrième Trimestre 2018 a atteint environ 4 millions de dinars.
- Les promesses de vente fermes au 31 Décembre 2018 s'élèvent à environ 3 millions de dinars.
- Obtention du procès verbal de récolement du lotissement du terrain situé à Sousse en groupement avec les sociétés du groupe immobilier, la quote part du chiffre d'affaires prévisionnel revenant à la SIMPAR est estimé à 12 millions de dinars.
- L'obtention des procès verbaux de récolement du projet EHC 25 situé à El Mourouj 5, et du projet HSC 1-4-3, situé aux jardins du Lac, sont prévus pour le premier trimestre 2019. Le chiffre d'affaires prévisionnel de ces deux projets avoisine les 27 millions de Dinars.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

Libellé	4 ème trimestre			Cumul au 31 Décembre		
Montant en dinars	2018	2017	Variation en %	2018	2017	Variation en %
Chiffre d'affaires	16 638 308	13 908 344	20%	51 920 312	47 820 692	9%
CA Local	16 060 939	13 582 810	18%	49 663 188	44 900 664	11%
CA à l'export	577 369	325 534	77%	2 257 124	2 920 028	-23%
Productions	11 502 482	11 021 099	4%	43 048 520	39 088 744	10%
Investissements	1 819 759	936 854	94%	3 726 280	3 400 350	10%
Engagements bancaires				56 295 789	49 550 474	14%
Dettes à Moyen et Long terme				12 261 214	15 383 991	-20%
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)				44 034 575	34 166 483	29%

* Les chiffres au 31/12/2017 sont audités

- Ces indicateurs ont été calculés en se basant sur les données comptables établies au 31/12/2018 et au 31/12/2017.

I- CHIFFRE D'AFFAIRES :

Au terme de l'exercice 2018, les revenus globaux cumulés de la Sotemail ont marqué une progression de près de **9%**, pour s'inscrire à **51 920 312 DT**, contre **47 820 692 DT** réalisés à cette même période un an plus tôt. Cette embellie est tributaire essentiellement à la dynamique constatée au niveau des ventes relatives au dernier trimestre 2018. En effet, le chiffre d'affaires de l'ultime quart de 2018 s'est apprécié de **20%** comparativement à celui de la même période de 2017, totalisant ainsi 16 638 308 DT. Cette hausse a été constatée tant sur l'échelle nationale qu'à l'étranger :

- **Marché local :** Les ventes sur le marché local ont renoué avec une croissance de **18%** en glissement annuel, pour s'établir à **16 060 939 DT** au titre du dernier trimestre 2018. Cet essor a impacté favorablement le chiffre d'affaires annuel local qui s'est accru de **11%** pour se solder à **49 663 188 DT** à la clôture de 2018.
- **Marché Export :** Fidèle à sa stratégie de développement à l'extérieur, la Sotemail se positionne, comme toujours, en élève très sérieux dans ses performance commerciales à l'étranger, en effet les ventes à l'export ont proliféré pour se monter à **577 369 DT** au terme du dernier trimestre 2018, enregistrant ainsi un bond de **77%** sur une année glissante.

I- PRODUCTIONS :

La valeur de la production au titre de l'année 2018 est de **43 048 520 DT**, en progression de **10%** comparée à la même période de 2017 (**39 088 744 DT**).

II- INVESTISSEMENTS :

Les investissements au 31 décembre 2018 totalisent **3 726 280 DT** contre **3 400 350 DT** par rapport à la même période de 2017.

III- ENGAGEMENTS BANCAIRES :

Les engagements bancaires de SOTEMAIL totalisent **56 295 789 DT** marquant ainsi une évolution de **14 %** comparés à ceux du 31-12-2017. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des crédits de trésorerie suite à la mise en place de nouveaux crédits de gestion qui ont cru proportionnellement à l'accroissement de l'activité.

A noter que les dettes à long et moyen terme représentent **29 %** du total engagement au 31-12-2018.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

HEXABYTE

Siège social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA – 9000 Beja – Tunisie

La société HEXABYTE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	4 ^{ème} Trimestre			Du 1 ^{er} janvier au		
	2018	2017	Variat°	31/12/2018	31/12/2017**	Variat°
Produits d'exploitation (1)	2 738 599	2 617 756	5%	9 911 634	7 503 803	32%
Revenus ADSL résidentiel	2 306 862	1 770 008	30%	7 385 432	4 728 702	56%
Revenus XDSL Entreprises & Noms de domaine	263 981	780 218	-66%	1 605 022	1 576 487	2%
Ventes Tablettes & Solutions surveillance IP	167 416	45 787	266%	917 677	1 173 591	-22%
Revenus divers	340	21 744	-98%	3 503	25 024	-86%
Produits des placements	265 116	223 570	19%	607 649	484 420	25%
Charges financières (dont loyers de leasing)	1 931	55 379	-97%	4 114	63 744	-94%
Charges d'exploitation hors amortissements et provisions (2)	2 662 589	2 487 369	7%	7 490 452	5 878 812	27%
Dont charges du personnel	456 790	576 653	-21%	1 341 501	1 456 697	-8%
Dont autres charges d'exploitation	242 464	208 001	17%	713 306	660 641	8%
EBITDA(3)= (1)-(2)	76 010	1 475 530	-95%	2 421 183	1 624 994	49%
Marge d'EBITDA (3)/(1)	3%	56%	-53%	24%	22%	2%

(*) Ces chiffres sont extraits des situations comptables provisoires arrêtées à cette date.

(**) Les chiffres de 2017 sont extraits de la situation comptable après audit du CAC

1. Produits d'exploitation

Au 4^{ème} trimestre 2018, le chiffre d'affaires de la société HEXABYTE a réalisé une nette progression de 5% par rapport à celui du 4^{ème} trimestre 2017. Cette progression provient essentiellement de la principale ligne de métier avec l'envolée des ventes d'ADSL résidentiel de 30%.

Sur l'ensemble de l'année 2018, le chiffre d'affaires de la société HEXABYTE s'est établi à 9 911 634 DT contre 7 503 803 DT au 31 décembre 2017, soit une évolution globale de 32% qui s'explique notamment par le fait que :

- Les revenus ADSL Résidentiel ont enregistré une évolution de 56% par rapport à l'année 2017 passant ainsi de 4 728 702 DT à 7 385 432 DT.
- Les revenus XDSL Entreprises & Noms de domaine ont connu une hausse de 2%, passant ainsi de 1 576 487 DT au 31/12/2017 à 1 605 022 DT au 31/12/2018.

1. Charges d'exploitation

Au 31/12/2018, les charges d'exploitation ont connu une évolution de 27% par rapport au 31/12/2017, passant ainsi de 5 878 812 DT à 7 490 452 DT. Cette évolution a été absorbée par la nette amélioration du chiffre d'affaires de 32%.

Le niveau d'endettement de la société est resté nul.

2. EBITDA

L'EBITDA de la société HEXABYTE au 31/12/ 2018 s'est élevé à 2,421 MTD contre 1,624 MTD au titre de l'année 2017, soit une hausse de 49%.

Le taux de la marge d'EBITDA de la société s'est situé à un niveau très satisfaisant et a atteint les 24% au 31 décembre 2018 contre 22% pour l'année 2017, soit une amélioration de 200 points de base.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

La BIAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

(En dinars)

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE TRIMESTRE 2018	QUATRIEME TRIMESTRE TRIMESTRE 2017	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2017 AU 31/12/2018	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2017 AU 31/12/2017
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	361 604 940,910	271 174 317,077	1 265 136 802,964	972 175 907,500
* Intérêts	255 041 738,879	180 191 419,290	890 550 938,153	627 417 748,040
* Commissions en produits	51 920 844,094	46 061 877,255	185 890 136,828	168 118 266,318
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	54 642 357,937	44 921 020,532	188 695 727,983	176 639 893,142
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	130 092 725,706	76 465 456,940	437 011 470,262	270 904 717,370
* Intérêts encourus	129 367 606,318	75 834 419,260	434 281 488,557	268 743 041,486
* Commissions encourues	725 119,388	631 037,680	2 729 981,705	2 161 675,884
* Autres charges				
3- Produit net bancaire	231 512 215,204	194 708 860,137	828 125 332,702	701 271 190,130
4- Autres produits d'exploitation	2 501 310,616	2 694 979,804	11 431 727,553	10 129 053,721
5- Charges opératoires, dont:	109 730 116,360	92 986 403,287	389 160 326,594	332 585 718,714
* Frais de personnel	57 075 387,717	58 764 763,720	220 882 506,093	217 314 122,557
* charges générales d'exploitation (*)	42 295 858,658	25 625 558,001	133 576 777,811	81 715 149,969
6- Structure du portefeuille :	-	-	2 064 566 169,703	1 991 931 265,702
* Portefeuille-titres commercial	-	-	63 458 696,740	107 205 572,776
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	2 001 107 472,963	1 884 725 692,926
7- Encours des crédits nets	-	-	10 692 911 496,183	9 393 663 590,219
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	11 513 046 844,515	10 585 228 392,769
* Dépôts à vue	-	-	5 777 508 115,571	5 370 550 040,267
* Dépôts d'épargne	-	-	2 690 349 316,446	2 434 226 682,847
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	266 817 391,300	247 445 181,073
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	206 545 003,029	181 149 873,781
* Ressources spéciales	-	-	60 272 388,271	66 295 307,292
10- Capitaux propres	-	-	968 333 721,708	967 914 203,584

(*) Les charges générales d'exploitation au 31/12/2018 tiennent compte de la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires prévue par le décret

- Suite -

FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2018

La BIAT a clôturé l'année 2018 avec les résultats suivants :

⇒ **Un PNB de 828,1MD en accroissement de 18,1% par rapport à fin décembre 2017. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :**

- ⇒ Une marge en intérêts de 456,3MD, en augmentation de 27,2% ;
- ⇒ Une marge sur commissions de 183,2MD, en progression de 10,4% ;
- ⇒ Des autres revenus de 188,7MD, en augmentation de 6,8%.

⇒ **Des charges opératoires de 389,2MD marquant une évolution de 17,0% qui se décompose notamment en :**

- ⇒ Une augmentation des frais de personnel de 1,6 % ;
- ⇒ Un accroissement des charges générales d'exploitation de 63,5% provenant principalement de la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 ;

Compte non tenu de cette cotisation de 31,5MD, l'évolution des charges opératoires aurait été de 7,5%.

⇒ **Des encours de dépôts de 11 513,0 MD, enregistrant un accroissement de 8,8% tiré notamment par les dépôts d'épargne (+10,5%) ;**

⇒ **Des encours de crédits nets de 10 692,9MD, en progression de 13,8%.**

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2018

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

- Suite -

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le Produit Net Bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2018.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2018 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2018 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2018 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2018 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2018.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2018. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2018 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2018. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2018.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2018, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2017 que celles relatives à l'année 2018.

- Suite -

I- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**1. Les produits d'exploitation bancaire**

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2018 à 1 265 136 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2018 à 437 011 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2017 et au 31/12/2018 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2017 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 30/04/2018.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2018 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.

AVIS DE SOCIETES

DICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

DESIGNATION	4 ^{ème} TR 2018(*)	4 ^{ème} TR 2017	Exercice 2018(*)	Exercice 2017
-------------	-----------------------------	--------------------------	------------------	---------------

I- CHIFFRE D'AFFAIRES : (H.Ten DT)

* Gamme sous licence	17 807 586	15 905 611	63 529 650	54 363 155
* Générique Adwya	12 886 685	9 707 936	39 001 919	35 313 431
* Façonnage	288 792	236 026	1 088 502	933 289
* Modèle Hospitalier	866 971	420 250	3 833 471	3 405 158
TOTAL DES VENTES LOCALES	31 850 034	26 269 823	107 453 542	94 015 033
* Export	0	996 112	715 166	1 322 532
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	31 850 034	27 265 935	108 168 708	95 337 565

II- PRODUCTION : (en unités)

* Gamme sous licence	2 734 904	2 798 787	10 568 438	9 956 032
* Générique Adwya	2 493 180	1 421 888	7 478 497	5 885 219
* Façonnage	233 439	312 571	1 798 002	1 656 897
* Modèle Hospitalier	522 293	407 080	1 866 939	2 505 066
PRODUCTION TOTALE	5 983 816	4 940 326	21 711 876	20 003 214

III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	2 795 069	2 994 747	6 884 940	6 162 068
---------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	8 000 000	979 169	11 327 760	6 450 861
* Crédits Leasing	0	1 215 428	1 247 122	491 928
* Crédits de gestion	19 530 376	1 400 000	19 413 377	1 400 000
VALEUR TOTALE	27 530 376	3 594 597	31 988 259	8 342 789

- (*) chiffres non audités
- Le chiffre d'affaires total s'établit à 108,2 MDT pour l'année 2018 contre 95,4 MDT en 2017, soit une variation positive de 13,46% l'équivalent de 12,84 MDT. Cette hausse provient essentiellement des ventes des produits sous licence, génériques et du marché hospitalier.
Le chiffre d'affaires de la gamme sous licence a enregistré une augmentation de 16,9% à fin décembre 2018.
Le chiffre d'affaires de la gamme générique a enregistré une augmentation de 10,45% à fin décembre 2018.
Le chiffre d'affaires « Marché hospitalier » a enregistré une augmentation de 12,6% par rapport à celui réalisé en 2017.
- La production en unités en 2018 a augmenté de 8,5% par rapport à l'année 2017, l'équivalent de 1,7 M de boîtes. Cette augmentation de production provient essentiellement de la gamme générique, soit 27,1%, par rapport à l'année 2017.
- Au niveau des investissements, la société a dépensé courant l'année 2018 la somme de 6,9 MDT utilisée essentiellement pour le renouvellement du Matériel et Outillage industriel, et des travaux d'extension.
- Courant le quatrième trimestre 2018, la société a contracté un CMT de 8 MDT qui a servi au financement des investissements et un crédit de gestion 19,5MDT pour financer le cycle d'exploitation.
- L'effectif total au 31/12/2018 est de 537 employés.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

Indicateurs d'activité AU 31/12/2018 -STAR- PROVISOIRES

Unité : 1000 dinars

Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes

Branches	41ème Trimestre 2018	41ème Trimestre 2017	A U 31/12 /2018	A nnée 2017
Automobile	35 254	42 106	206 018	225 190
Incendie et Risques Divers	2 517	3 650	32 052	30 796
Transport	5 648	4 727	13 205	11 740
Autres Branches	22 724	21 544	93 775	87 598
Total Non Vie	66 143	72 026	345 050	355 324
Vie	2 716	2 947	12 542	12 408
Total Général	68 859	74 973	357 592	367 732

PRIMES CEDEES

Branches	41ème Trimestre 2018	41ème Trimestre 2017	A U 31/12 /2018	A nnée 2017
Automobile	1 571	2 079	8 161	8 041
Incendie et Risques Divers	796	820	16 827	17 446
Transport	4 820	4 410	9 417	8 150
Autres Branches	258	93	403	282
Total Non Vie	7 445	7 402	34 808	33 919
Vie	111	64	239	122
Total Général	7 556	7 466	35 046	34 041

Commissions Echues

Branches	41ème Trimestre 2018	41ème Trimestre 2017	A U 31/12 /2018	A nnée 2017
Automobile	4 360	9 158	21 133	23 448
Incendie et Risques Divers	512	795	2 719	2 774
Transport	115	59	348	212
Autres Branches	564	564	2 168	2 115
Total Non Vie	5 551	10 577	26 369	28 548
Vie	737	810	3 522	3 632
Total Général	6 287	11 387	29 891	32 181

SINISTRES REGLES

Branches	41ème Trimestre 2018	41ème Trimestre 2017	A U 31/12 /2018	A nnée 2017
Automobile	37 489	43 053	140 447	104 849
Incendie et Risques Divers	11 018	1 528	19 238	9 739
Transport	5 714	1 238	6 698	2 657
Autres Branches	21 751	14 700	85 718	72 246
Total Non Vie	75 972	60 519	252 101	189 491
Vie	349	765	2 242	3 109
Total Général	76 321	61 284	254 343	192 600

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	41ème Trimestre 2018	41ème Trimestre 2017	A U 31/12 /2018	A nnée 2017
Automobile	23 532	13 978	73 092	61 630
Incendie et Risques Divers	1 166	759	3 504	3 228
Transport	64	44	205	206
Autres Branches*	207 185	210 127	807 392	853 721
Total Non Vie	231 947	224 908	884 193	918 785
Vie	150	86	493	423
Total Général	232 097	224 994	884 686	919 208

*Prenant en considération les contrats en gestion de l'assurance Groupe, le nombre des déclarations serait de 920 711 au 31/12/2018 contre 853 721 au 31/12/2017

PRODUITS FINANCIERS ECHUS*

	41ème Trimestre 2018	41ème Trimestre 2017	A U 31/12 /2018	A nnée 2017
TOTAL	20 776	16 640	61 686	53 983

*Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période

^ Les chiffres au 31/12/2018 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Régles, Sinistres déclarés, Primes Cédées, Commissions) et Revenus Financiers.

FAITS SAILLANTS DE LA PERIODE**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - STAR****Activité Au Quatrième Trimestre 2018**

Pionnière du secteur des assurances en Tunisie, la STAR, avec une politique rigoureuse, continue à mettre en exécution son plan stratégique et opérationnel pour la concrétisation de ses ambitions stratégiques et la consolidation de ses performances.

Ainsi, nous attirons votre attention sur le fait que suite au lancement et la mise en production du premier lot du nouveau système d'information au début de l'année 2017 qui nécessite comme tout nouveau système une phase d'adaptation, de stabilisation et de fiabilisation des données, certains indicateurs provisoires ont été communiqués au fil de l'année 2017 et qui sont actualisés au fur et à mesure.

Au titre du quatrième trimestre 2018, la STAR enregistre :

* Des primes émises nettes qui s'élèvent à 357,6 MD contre 367,7 MD en 2017. Cette diminution est liée à la baisse du chiffre d'affaires de la branche Auto (-8,5%) suite à un changement du mode de comptabilisation des émissions qui a impacté à la hausse le chiffre d'affaires de 2017. Hors Automobile l'évolution est de +6,3% suite aux efforts de développement des autres branches.

* Un total des indemnisations servies de 254,3 MD contre 192,6 MD en 2017, soit une augmentation de 61,7 MD. L'évolution des indemnisations est liée à l'accélération de la cadence des règlements notamment sur la branche Automobile suite à la stabilisation du système d'information et des processus de gestion.

* Une augmentation des produits financiers de 14,3%, soit 61,7 MD contre 54 MD en 2017.

NB : -Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 sont audités.

-Les chiffres restent provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives pour tous les indicateurs (primes, sinistres réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

بلاغ الشركات

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة التونسية لأسواق الجملة

طريق نعلان بئر القصعة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثي الرابع من سنة 2018.

الوحدة: 1000 دينار

السنة المحاسبية	سنة			الثلاثية الرابعة		البيانات
	%	2017	2018	2017	2018	
2017						
<u>12.807,1</u>	<u>+3,3</u>	<u>12.807,1</u>	<u>13.226,3</u>	<u>3.555,3</u>	<u>3.572,4</u>	<u>I- الإيرادات</u>
115,7	-32,8	115,7	77,7	22,8	19,9	- المداخل المتأتية من بيع الثلج
1.392,7	+7,5	1.392,7	1.496,7	345,8	296,5	- المداخل المتأتية من كراءات المباني
						- المداخل المتأتية من إسداء الخدمات
10.314,8	+1,7	10.314,8	10.493,7	2.924,5	2.916,9	(النسبة على رقم المعاملات)
104,5	+2,5	104,5	107,1	25,5	27,4	- مداخل بيع المطبوعات الخصوصية
765,9	+24,2	765,9	951,2	234,8	296,7	- مداخل الأوراق المالية للتوظيف
113,5	-12	113,5	99,9	1,9	15	- إيرادات أخرى
<u>8.856,1</u>	<u>+8,4</u>	<u>8.856,1</u>	<u>9.600,3</u>	<u>2.467,8</u>	<u>2.770,6</u>	<u>II- الأعباء</u>
-	-	-	-	-	-	- الأعباء المالية
8.023,7	+7,7	8.023,7	8.641,5	2.184,8	2.399,1	- أعباء الاستغلال
(6.109)	(+5)	(6.109)	(6.413,3)	(1.699,3)	(1.858,5)	(من بينها مصاريف الأعوان)
832,4	+15,2	832,4	958,8	283	371,5	- أعباء الاستغلال الأخرى
<u>26,5</u>	-	<u>26,5</u>	<u>21,8</u>	<u>25,7</u>	<u>15,4</u>	<u>III- نسبة تطوّر الهامش (%)</u>

الأرقام التي تخص سنة 2018 هي حسب المعطيات المحاسبية الوقتية و غير مدققة

نسبة تطوّر الهامش = إيرادات الاستغلال - أعباء الاستغلال

100^{*} _____

إيرادات الاستغلال

الملاحظات:

- 1 - سجلت الإيرادات خلال سنة 2018 تطورا إيجابيا ب 3,3 % مقارنة بنفس الفترة من سنة 2017 ناتج أساسا عن ارتفاع الإيرادات المتأتية من الكراءات ومن إسداء الخدمات من جهة، وتطور مداخل الأوراق المالية للتوظيف من جهة أخرى.
- 2- سجلت الأعباء خلال سنة 2018 ارتفاعا ب 8,4 % مقارنة بنفس الفترة من سنة 2017 ناتج أساسا عن ارتفاع أعباء الأعوان نتيجة احتساب الزيادة القانونية في الأجور وارتفاع مخصصات الإستهلاكات على إثر دخول بعض الإنجازات حيز الاستغلال.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

	DU 01/10/2018 AU 31/12/2018	DU 01/10/2017 AU 31/12/2017	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VAR%
1- Produits d'exploitation bancaires	240 536 415	193 684 068	813 845 067	639 374 252	27,29%
- Intérêts	178 570 567	141 407 234	591 544 959	442 596 295	33,65%
- Commissions en produits	25 052 690	22 144 852	91 091 446	81 444 781	11,84%
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement (*)	36 913 158	30 131 981	131 208 662	115 333 176	13,76%
2- Charges d'exploitation bancaires	107 624 369	74 394 665	375 229 882	256 629 524	46,21%
- Intérêts encourus	106 419 518	73 223 514	369 981 091	252 243 326	46,68%
- Commissions encourues	1 204 852	1 171 151	5 248 791	4 386 198	19,67%
3- Produit net bancaire (*)	132 912 046	119 289 403	438 615 185	382 744 728	14,60%
4- Autres produits d'exploitation	1 886 108	1 946 905	7 881 051	6 855 331	14,96%
5- Charges opératoires	59 288 663	62 863 487	202 609 157	183 616 202	10,34%
- Frais de personnel (*)	40 928 401	47 154 372	138 413 932	141 520 005	-2,19%
- Charges générales d'exploitation	18 360 262	15 709 116	64 195 225	42 096 197	52,50%
6- Structure du portefeuille			1 478 154 565	1 499 228 905	-1,41%
- Portefeuille-titres commercial (*)			322 607 964	495 530 868	-34,90%
- Portefeuille-titres d'investissement (*)			1 155 546 601	1 003 698 037	15,13%
7- Encours des crédits (1)			6 952 747 448	6 114 770 437	13,70%
8- Encours des dépôts , dont			6 380 951 675	5 963 809 430	6,99%
- Dépôts à vue			2 417 944 023	2 316 938 837	4,36%
- Dépôts d'épargne			2 773 420 301	2 524 109 418	9,88%
9- Emprunts et ressources spéciales			284 825 182	288 958 041	-1,43%
10- Capitaux propres (2)(*)			803 315 646	758 491 519	5,91%

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 4^{ème} trimestre 2018 .

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

(*) Données au 31/12/2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus. Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

- Suite -

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

- Suite -

FAITS SAILLANTS AU 31 DECEMBRE 2018

Au terme du quatrième trimestre 2018, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1) **Les dépôts de la clientèle** ont enregistré une progression de 417,1 MD ou 7 % entre décembre 2017 et décembre 2018 se détaillant comme suit :
 - Dépôts à vue : + 101 millions de dinars ou 4,4 % pour s'établir à 2.417,9 millions de dinars et représenter 37,9% de l'ensemble des dépôts à fin décembre 2018 contre 2.316,9 millions de dinars ou une part de 38,8% à fin décembre 2017.
 - Dépôts d'épargne : + 249,3 millions de dinars ou 9.9% pour atteindre 2.773,4 millions de dinars ou une part de 43.5 % contre 2.524,1 millions de dinars ou une part de 42,3% une année auparavant.
 - Dépôts à terme : + 94,9 millions de dinars ou 10 % qui se sont établis à 1.047 millions de dinars et ont représenté une part de 16,4% à fin décembre 2018 (952,1 MD et 16% en décembre 2017).
- 2) **Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 284,8 millions de dinars à fin décembre 2018, en repli de 4,1 millions de dinars par rapport à leur niveau à fin décembre 2017. Cette baisse correspond principalement au règlement des échéances des emprunts obligataires et à la souscription à des lignes de crédits extérieures :
 - Emprunts obligataires et privés : - 9,7 millions de dinars ou -5,2%
 - Ressources spéciales : +5,6 millions de dinars ou +5,5%
- 3) **Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au quatrième trimestre 2018)** ont progressé de 837,9 millions de dinars ou 13,7% pour s'établir à 6.952,7 millions de dinars au terme du quatrième trimestre 2018 contre 6.114,8 millions de dinars une année auparavant.
- 4) **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 322,6 millions de dinars, en régression de 172,3 millions de dinars ou 34,9% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2017 (495,5 millions de dinars).
- 5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 151,8 millions de dinars ou 15,1% pour s'établir à 1.155,5 millions de dinars à fin décembre 2018.
- 6) **Le produit net bancaire** s'est amélioré de 55,9 millions de dinars ou +14,6% comparativement à fin décembre 2017 pour se situer à 438,6 MD. Cette situation résulte de l'effet de :
 - **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (+174,4 millions de dinars ou 27,3%) pour s'établir à 813,8 millions de dinars à décembre 2018.
 - **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** (+118,6 millions de dinars ou 46,2% lesquelles se sont établies à 375,2 millions de dinars à fin décembre 2018 contre 256,6 millions de dinars au terme du quatrième trimestre 2017).
- 7) **Les charges opératoires** ont augmenté de 19 millions de dinars ou 10,3 % et se sont établies à 202,6 millions de dinars à fin décembre 2018.
- 8) **Le coefficient d'exploitation** a enregistré une amélioration de 1,8 points de pourcentage pour se situer à 46,2% au terme du quatrième trimestre 2018 (48 % en décembre 2017).

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER

Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

	Unité	4 ^{ème} Trimestre			Cumul période du 01/01 au 31/12		
		2018	2017	Variation en %	2018	2017	Variation en %
Chiffre d'affaires	DT	4 072 031	3 788 541	7%	14 002 252	13 780 449	2%
<i>Ventes locales</i>	DT	3 381 402	3 243 672	4%	10 997 287	10 870 272	1%
<i>Ventes à l'exportation</i>	DT	690 629	544 869	27%	3 004 965	2 910 177	3%
Production	Unité	572 581	618 060	-7%	2 132 806	2 231 177	-4%
Investissements	DT	10 034	84 980	-88%	213 667	1 209 998	-82%
Structure de l'endettement	DT				2 270 771	2 666 576	-15%
<i>Endettement à LMT</i>	DT				2 153 675	2 067 448	4%
<i>Endettement à CT</i>	DT				117 096	599 128	-80%
Trésorerie	DT				2 862 679	3 276 752	-13%

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels, de l'exercice 2018, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

- (1) Les chiffres arrêtés au 31/12/2017 sont conformes aux rapports du commissaire aux comptes.
- (2) Trésorerie nette : Liquidités et équivalents de liquidités + Placements et autres actifs financiers – Découverts bancaires.

Commentaires :

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre du quatrième trimestre 2018, les revenus de la société ont enregistré une augmentation de 283 490 dinars, soit +7% par rapport à ceux enregistrés à la même période de l'année 2017.

Cette augmentation provient de :

- L'augmentation des ventes locales de 137 730 DT soit 4% par rapport au quatrième trimestre 2017, et
- L'augmentation des ventes à l'export de 145 760 DT soit 27% par rapport au quatrième trimestre 2017.

- Suite -

Au cumul, le marché local s'est soldé par une augmentation de 1% soit 127 015 DT et 94 788 DT sur le marché export, soit 3% par rapport à 2017.

En global et pour l'année 2018, les revenus de la société ont enregistré une hausse de 221 803 DT, soit 2% par rapport à l'année 2017. Cette légère augmentation s'enregistre malgré un contexte économique défavorable sur le marché local.

Sur le marché export, la fin de l'année 2018 a marqué le début du partenariat commercial important avec un partenaire stratégique européen qui va se traduire par des commandes importantes et constantes en 2019.

PRODUCTION

La production en quantité a baissé de 7% au quatrième trimestre 2018 par rapport à la même période de 2017.

Au cumul, une baisse de 4% a été enregistrée au 31/12/2018 par rapport au 31/12/2017. Cette légère baisse est en phase avec la maîtrise du niveau du stock en fin de l'année.

INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés au 31/12/2018 ont totalisé la somme de 213 667 DT et correspondent à :

- L'acquisition de matériel et outillages industriels pour 81 663 DT correspondant à une ligne de plissage qui fait partie du plan de mise à niveau et divers outillage.
- L'acquisition de matériel informatique et équipements de bureau pour une valeur de 10 459 DT.
- L'acquisition de logiciel pour 9310 DT.
- Construction pour 10 100 DT.
- L'acquisition de matériel roulant pour 102 134 DT par crédit leasing.

Les investissements réalisés en 2018 sont des investissements de maintien après les dernières années d'investissements importants au sein de l'outil de production.

ENDETTEMENT

L'endettement à MLT a enregistré au 31/12/2018 une augmentation de 86 227 DT par rapport au 31/12/2017. Cet endettement est lié au financement de matériel roulant par crédit leasing.

L'endettement à CT a enregistré au 31/12/2018 une baisse de 482 032 DT par rapport au 31/12/2017.

Le GEARING (dettes nettes / fonds propres), qui est de l'ordre de 41% montre une bonne assise financière de la société et sa capacité à financer ses plans d'investissements futurs.

TRESORERIE

La trésorerie de la société s'élève à 2 862 679 DT au 31/12/2018 contre 3 276 752 DT au 31/12/2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

CARTHAGE CEMENT

Siège social : Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société CARTHAGE CEMENT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

INDICATEURS D'ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2018

	4 ^{ème} trimestre 2018	4 ^{ème} trimestre 2017	Evolution Trimestrielle	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017*	Evolution Cumulée	Au 31/12/2017*
DUCTION							
en tonnes	398 695	275 253	45%	1 421 172	1 261 594	13%	1 261 594
s en tonnes	394 766	347 584	14%	1 270 256	1 443 546	-12%	1 443 546
ts en tonnes	1 306 027	951 850	37%	4 746 831	5 107 568	-7%	5 107 568
Mix en m ³	31 682	40 994	-23%	120 838	173 239	-30%	173 239
RES D'AFFAIRES (EN TND HTVA)							
	6 659 530	0	100%	47 242 927	0	100%	0
s Marché Local	48 374 715	29 783 988	62%	149 996 718	125 221 653	20%	125 221 653
s Marché Export	0	38 130	-100%	0	4 447 788	-100%	4 447 788
ts	6 966 547	6 365 836	9%	26 140 884	25 365 625	3%	25 365 625
Mix	3 675 979	4 241 971	-13%	13 779 572	17 894 137	-23%	17 894 137
L	65 676 772	40 429 925	62%	237 160 100	172 929 204	37%	172 929 204
ETISSEMENTS (en TND)							
issements	5 345 538	2 737 483	95%	12 560 464	11 740 885	7%	11 740 885
ITEMENTS (en TND)							
ements				515 070 469	530 300 641	-3%	530 300 641

) Chiffres audités

Commentaires sur les indicateurs :

Au terme de l'exercice 2018, Carthage Cement a réalisé un chiffre d'affaires s'élevant à 237 MTND contre 172 MTND une année auparavant, soit une progression de 37%.

Activité Ciment :

La production du clinker a enregistré en 2018 une croissance de 13% par rapport à 2017.

Le chiffre d'affaires sur le marché local au cours du quatrième trimestre a enregistré une croissance de 62% par rapport à la même période de l'année précédente, ainsi le chiffre d'affaire annuel a atteint environ 150 MTND soit une croissance de +20% par rapport à 2017. La société confirme en 2018 sa position de leader sur le marché avec 19,4% de parts de marché dans un secteur marqué par un contexte difficile et une rude concurrence.

Le chiffre d'affaires provenant de l'exportation du clinker a atteint 47 MTND au terme de l'année 2018, il représente 20% du chiffre d'affaires global de Carthage Cement, ce qui a largement compensé la perte des exportations des ciments suites aux restrictions imposées par l'ALGERIE sur l'importation des ciments.

Activité Agrégats :

L'activité agrégats a clôturé l'exercice 2018 avec un chiffre d'affaires de 26 MTND contre 25 MTND l'année précédente, soit une progression de +3% malgré une baisse de -7% de la production.

Activité Ready Mix :

A l'image de tout le schéma du béton prêt à l'emploi l'activité a enregistré, au terme de l'exercice 2018, une baisse de son chiffre d'affaires de -23% par rapport à 2017.

Les investissements :

Au 31/12/2018 les investissements ont atteint 12,560 MTND.

L'endettement

Au 31/12/2018 l'endettement global a atteint 515 MTND soit une diminution de -3% par rapport au 31/12/2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

ONE TECH HOLDING

Immeuble les arcades « Tour A » Cité El Khalij Rue Lac Lochness Les Berges Du Lac 1053 Tunis

Le groupe ONE TECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018 (*) :

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du quatrième trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre		Variations		Performance annuelle
Désignation	T4-2018	T4-2017	en Valeur	V en %	2018	2017	en valeur	en %	Année 2017
Revenus	239 577 024	191 238 238	48 338 787	25,3%	840 927 917	698 709 037	142 218 879	20,4%	698 709 037
Ventes à l'export	183 809 155	146 834 325	36 974 830	25,2%	676 611 069	540 102 999	136 508 069	25,3%	540 102 999
Ventes locales	55 767 869	44 403 913	11 363 956	25,6%	164 316 848	158 606 038	5 710 810	3,6%	158 606 038
Production	238 148 395	202 118 328	36 030 068	17,8%	842 575 657	725 052 321	117 523 336	16,2%	725 052 321
Investissements	7 513 577	15 139 698	-7 626 121	-50,4%	54 152 784	43 725 858	10 426 926	23,8%	43 725 858
Investissements Corporels & incorporels	5 215 577	10 532 412	-5 316 835	-50,5%	45 886 659	38 240 306	7 646 353	20,0%	38 240 306
Investissements Financiers	2 298 000	4 607 286	-2 309 286	-50,1%	8 266 125	5 485 552	2 780 573	50,7%	5 485 552
Structure de l'endettement					142 507 181	99 550 775	42 956 406	43,2%	99 550 775
Endettement à long et moyen terme					100 906 419	64 195 347	36 711 072	57,2%	64 195 347
Endettement à court terme					41 600 762	35 355 428	6 245 334	17,7%	35 355 428

(*) Les valeurs sus-indiquées du quatrième trimestre 2018 ne sont pas auditées.

Faits les plus marquants :

- Les revenus du groupe One Tech ont progressé durant le quatrième trimestre 2018 de 25,3% par rapport à la même période de l'année 2017 ;
- Les revenus consolidés du groupe, sur l'année 2018, se sont passés de 698 millions de dinars à 841 millions de dinars, soit en progression de 20,4% ;
- La croissance des revenus à fin décembre 2018, a principalement été la résultante d'une importante progression des exportations de 25,3 %, qui représentent désormais 80,5% du chiffre d'affaires consolidé du groupe, contre 77,3% en 2017 ;
- Les revenus consolidés du pôle mécanique (composants et modules électroniques) ont atteint, au 30 décembre, 405 millions de dinars, en forte progression de 22,6 % par rapport à leur niveau de la même période en 2017, les ventes de ce pôle sont entièrement destinées à l'exportation ;
- Les revenus consolidés du pôle câbles se sont remontés à 378 millions de dinars, en progression de 20,5 %, grâce aux exportations qui ont représenté sur l'année 71% des ventes de ce pôle ;
- L'effort d'investissement du Groupe ONE TECH reste soutenu dans l'innovation et la croissance ainsi qu'au niveau des améliorations de la qualité et de la productivité. Les investissements physiques ont atteint, au 31 décembre de l'année 2018, une enveloppe de 45,9 millions de dinars, en augmentation par rapport à leur niveau de l'année 2017 de 20 % ;
- L'endettement global du groupe passe à 142,5 millions de dinars dont 101 millions de dinars de crédits à moyen termes ;
- La filiale Marocaine OTMA a réalisé au 31 décembre 2018 une croissance de ces revenus de 101,5% par rapport à l'année 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018.

INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 4^{ème} TRIMESTRE 2018

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2018*	4 ^{ème} Trimestre 2017	Au 31/12/2018*	Au 31/12/2017
Total des Revenus (Horstaxes)	42 025 982	54 331 126	145 299 954	160 058 085
Coût d'achat des marchandises vendues	35 655 697	47 090 977	124 572 262	139 100 505
Charges Financières nettes	66 881	58 437	(127 325)	405 684
Produits des placements	425 503	217 020	3 601 755	2 339 190
Trésorerie nette	-	-	32 126 651	27 606 860
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	-	-	118	83
Nombre de points de vente	-	-	16	16
Surface totale des points de vente (en m ²)	-	-	19 092	19 092
Masse Salariale	733 600	796 281	2 477 088	2 421 191
Effectif fin de période	-	-	68	67

* : Selon les données comptables disponibles

Faits saillants :

- Au terme de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires s'est établi à 145,300 MD contre 160,058 MD l'année auparavant, enregistrant ainsi une régression de 9,2%.

Il est à signaler que malgré la baisse du volume des ventes de Véhicules Neufs en 2018, conséquence directe de la réduction de 20 % du Programme Général d'Importation alloué aux concessionnaires automobiles au titre de l'année 2018, la marque KIA a pu maintenir sa 2^{ème} position sur le marché des Véhicules Particuliers en 2018 avec une part de marché de 9,6%, en amélioration de 0,2 point rapport à 2017.

- Au 31/12/2018, la trésorerie nette s'est élevée à 32,127 MD contre 27,607 MD au 31/12/2017 marquant une augmentation 16,4%.
- Les produits des placements ont enregistré, au terme de l'exercice 2018, une hausse substantielle 54,0% pour s'établir à 3,602 MD contre 2,339 MD en 2017.
- La masse salariale a atteint courant l'exercice 2018, 2,477 MD contre 2,421 MD en 2017, soit une légère progression de 2,3%.

MD : Million(s) de Dinars.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Arab Tunisian Lease « ATL »

Siège Social : ENNOUR BUILDING -CENTRE URBAIN NORD, 1082 TUNIS MAHRAJENE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le **vendredi 25 janvier 2019 à 11 h 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital.
- Modification de l'article 6 des statuts.
- Pouvoirs pour les formalités.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGE**ARAB TUNISIAN LEASE***Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord El Mahrajène 1082-Tunis*

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 25 janvier 2019.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social de 10 000 000 dinars pour le porter de 25 000 000 dinars à 35 000 000 dinars, et ce, par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de deux actions nouvelles souscrites pour cinq actions anciennes, au prix d'émission de 2,100 dinars soit une prime d'émission de 1,100 dinars.

La jouissance des actions nouvelles est à partir du 1-7-2019.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION :

Si les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide :

- 1- Le montant de l'augmentation du capital social sera limitée au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation proposée.
- 2- Les actions non souscrites seront totalement ou partiellement redistribuées à titre réductible entre les souscripteurs à titre irréductible qui en font la demande.
- 3- Les actions non souscrites peuvent être offertes totalement ou partiellement au public.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, après réalisation de l'augmentation du capital, la modification de l'article 6 des statuts de la société en fonction du montant souscrit et libéré de l'augmentation de capital.

Cette résolution mise à voix, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue tous les pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, à l'effet d'effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité ou de régularisations prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« Emprunt STB 2018-1 »

STB FINANCE, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « Emprunt STB 2018-1 », de **50.000.000 DT** émis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF N° 5743 du Vendredi 30 Novembre 2018), ouvertes au public le **03/12/2018**, ont été clôturées le **18/01/2019**, pour un montant de **30.000.000 DT**.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		178,909	179,423	179,446
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		121,789	122,169	122,188
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		103,593	103,872	103,886
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17		106,915	107,395	107,416
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		107,043	107,395	107,395
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		101,201	101,535	101,554
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		104,060	104,322	104,335
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		43,204	43,294	43,299
9	SICAV BH CAPITALISATION ****	BH INVEST	22/09/94		30,220	30,245	30,248
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
10	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		15,960	16,006	16,009
11	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		116,613	116,890	116,904
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,137	1,139	1,139
13	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		105,472	105,848	105,864
14	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		10,514	10,548	10,550
15	FCP BNA CAPITALISATION *****	BNA CAPITAUX	03/04/07		147,611	147,119	147,120
16	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		10,716	10,745	10,746
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
17	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,644	1,647	1,649
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
18	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		58,401	58,529	58,535
19	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		126,848	127,732	127,957
20	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		119,285	121,069	121,669
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		146,689	146,786	147,357
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		538,875	539,499	542,098
23	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		129,129	129,435	129,570
24	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,786	135,373	135,557
25	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		133,545	133,254	133,597
26	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		113,488	111,717	112,300
27	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		115,763	115,945	115,993
28	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		168,881	168,185	168,400
29	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		98,012	100,112	100,897
30	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		110,044	111,433	111,405
31	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		171,822	176,004	177,496
32	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		149,189	151,203	152,521
33	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		108,973	109,766	110,462
34	FCP SMART CROISSANCE ***	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11		En liquidation	En liquidation	En liquidation
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,857	23,139	23,117
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2174,662	2182,388	2169,947
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		127,259	126,840	127,176
38	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08		163,566	163,857	162,599
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		198,668	198,882	201,019
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		18,470	18,200	18,473
41	FCP VALEURS QUIETUDE 2018 **	TUNISIE VALEURS	01/11/13		En liquidation	En liquidation	En liquidation
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,801	2,811	2,813
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,440	2,451	2,453
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,207	1,241	1,240
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,171	1,173	1,174
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,173	1,177	1,180
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,167	1,170	1,173
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		123,892	125,348	126,607
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		126,408	127,587	128,155
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1095,846	1118,974	1135,409
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,353	11,704	11,843
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,601	10,576	10,715
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION							
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		102,764	104,615	104,828

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
54 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	109,439	109,767	109,783	
55 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,334	103,558	103,571	
56 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,807	106,134	106,150	
57 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	103,871	104,189	104,205	
58 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	17/04/18	4,570	105,483	105,841	105,859	
59 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	108,002	108,275	108,285	
60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	105,907	106,229	106,245	
61 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	102,369	102,614	102,627	
62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	104,049	104,271	104,281	
63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	105,467	105,795	105,811	
64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	108,153	108,496	108,512	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,732	106,000	106,013	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	104,336	104,564	104,575	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	104,017	104,323	104,337	
68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	105,041	105,295	105,305	
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	103,954	104,323	104,341	
70 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,881	105,179	105,195	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	106,127	106,419	106,432	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,956	104,287	104,303	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,658	103,935	103,948	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	106,318	106,566	106,578	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	103,125	103,368	103,380	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	104,096	104,322	104,333	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,660	104,996	105,014	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	105,717	106,005	106,018	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	101,385	101,572	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,686	60,982	61,149	
81 ATTJARI VALEURS SICAV *	ATTJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
82 ATTJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
83 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	100,978	101,284	101,561	
84 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	18,578	18,592	18,593	
85 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	310,924	311,671	310,288	
86 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2484,413	2547,110	2548,473	
87 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	77,578	77,147	76,914	
88 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	58,053	58,105	58,083	
89 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	117,754	119,771	120,499	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90 FCP IRADETT 20 ***	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,641	11,659	11,704	
92 FCP IRADETT 100 ***	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
93 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	14,496	14,652	14,803	
94 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	16,365	16,878	17,048	
95 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	14,055	14,413	14,517	
96 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	158,189	158,578	158,333	
97 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,871	9,064	9,015	
98 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	125,596	124,001	123,931	
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	86,052	85,117	85,316	
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	86,547	86,775	
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	100,297	100,386	100,376	
102 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	108,902	111,419	112,051	
103 FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	97,714	96,557	96,380	
104 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	10,518	10,504	
105 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,049	100,120	100,235	
106 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	162,324	165,273	166,220	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	111,307	112,431	112,887	
108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	112,317	113,052	113,095	
109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	121,316	122,405	
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	206,410	209,604	209,503	
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	187,875	189,502	189,982	
112 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	163,505	164,390	165,027	
113 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	25,002	25,207	
114 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	146,518	146,608	
115 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	128,460	129,997	129,258	
116 TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9549,089	9525,015	9455,416	
117 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	75,460	76,610	74,843	
118 FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	1047,449	1057,732	1076,729	
119 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5956,682	5944,357	6024,727	
120 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	5259,834	5295,273	5325,393	
121 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	91,894	92,794	93,514	
122 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5000,000	5000,000	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	123,003	121,902	121,882	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 963,015	11 961,223	12 173,170	

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

**** initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

***** initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.org.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société « Amen Project Sicaf » et l'ouverture au public du fonds « FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAT"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

20. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
30. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
33. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
34. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156

58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
41	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

55	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SMART CROISSANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018 (3)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
78	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

84	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
85	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
114	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
117	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.